



CHERBOURG > LA TRINITÉ

13 > 24 JUILLET 2022

AVENANT N°1

aux

INSTRUCTIONS DE COURSE

Uniquement valable
pour le PROLOGUE

Cet avenant s'ajoute aux instructions de course originales et ne sera valable que le Vendredi 15 Juillet à l'occasion du PROLOGUE

LE DRHEAM-TROPHY

Tous les paragraphes des instructions de course restent inchangés sauf ceux modifiés ci-dessous :

5. Programme des courses :

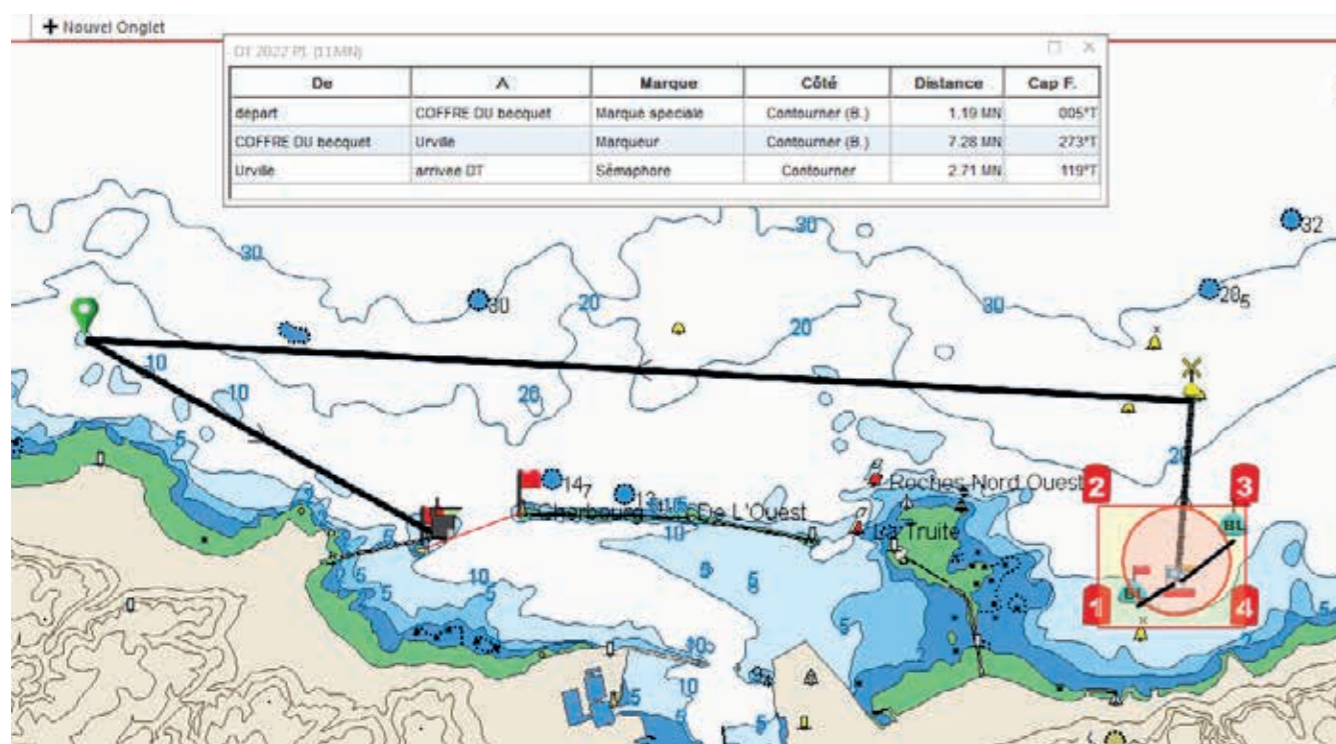
Le programme est le suivant :

Sortie du port : de 9h00 à 10h30 (priorité aux multis et grosses unités avant 9h30)

Prologue : 11h00 15h00 environ

Remise des prix du prologue : **19h30**

8. Parcours :



Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ			49°40,000 N 001°32,199 W
2	Coffre du becquet	Contourner	Bâbord	49°41,190 N 001°32,052 W
3	Urville	Contourner	Bâbord	49°41,592 N 001°43,294 W
4	Arrivée Dhream Trophy			49°40,272 N 001°39,631 W

Marques de parcours

- Bouées extrémités de ligne de départ : bouée gonflable noire
- Coffre du Becquet : grosse marque spéciale jaune en forme de coffre
- Marque « URVILLE » : bouée gonflable rouge

10. Départ

10.1 Zone de départ : 1 mille environ dans le Nord - Ouest de la Pointe du Heu dans l'Est de la Digue de l'Est de la Grande Rade de Cherbourg.

La zone de départ pourra être modifiée sans préavis par le Comité de Course qui enverra à bord du bateau Comité de Course le pavillon « L ».

10.2 Ligne de départ et procédure de départ

10.2.1 La ligne de départ sera formée de deux parties, le bateau-comité sera positionné entre les deux bouées d'extrémité de la ligne de départ :

- **Partie bâbord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique.
- **Partie tribord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique.

Si des bateaux-commissaires, dûment identifiés, sont stationnés à côté des bouées de départ, les voiliers ne devront pas passer entre la marque et le bateau, depuis le signal préparatoire, jusqu'à ce qu'ils aient pris le départ après réparation des fautes éventuelles. Ces bateaux-commissaires ont rang d'obstacle au terme des R.C.V.

Toute infraction à cette disposition fera l'objet d'une réclamation qui après instruction par le jury pourra donner lieu à une pénalité minimum de 30 minutes.

10.2.2 Procédure de départ : les départs des courses seront donnés en application de la RCV 26 modifiée avec un signal d'avertissement envoyé 10 minutes avant le signal de départ.

Il y aura 2 séquences de départ :

- le premier départ sera donné à **12H00** (avec un signal d'avertissement à 11h50).
- le signal d'avertissement du 2^{ème} départ sera donné à 12H10 pour un départ à **12H20**.

Les pavillons d'avertissement sont les suivants :

- le pavillon «DRHEAM-CUP GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE» pour 1^{er} départ,
- le pavillon «CHERBOURG-EN-COTENTIN» pour le 2^{ème} départ.

10.2.3 Ordres de départ

Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. Il leur est demandé de se maintenir dans la partie Sud de la zone d'exclusion ou à l'extérieur de celle-ci.

- Premier départ : pour les ULTIMES, OCEAN 50, IMOCA, Rhum Multis, Rhums Monos, Multi 2000 et Grands Monocoques :
 - la partie bâbord est réservée aux ULTIMES et OCEAN 50
 - la partie tribord est réservée aux IMOCA, Rhum Multis, Rhum Monos, Multi 2000 et Grands Monocoques
- Deuxième départ : Class 40, IRC, Figaro 3
 - la partie bâbord est réservée aux IRC et Figaro 3
 - la partie tribord est réservée aux CLASS 40

10.3 Première Marque après le départ : Coffre du Becquet

10.4 Fermeture de ligne

Un voilier n'ayant pu franchir la ligne de départ dans les 15 minutes après le signal de départ doit attendre l'autorisation et les consignes du Comité de course pour repartir.

10.5 Départ anticipé :

Les concurrents OCS seront prévenus au plus tôt 1 minute après le signal de départ par VHF sur le canal de la course, et/ou par un bateau du Comité de course (cela modifie RCV 29.1). L'absence d'émission ou de réception VHF ne pourra donner lieu à une demande de réparation. (Ceci modifie la RCV 62.1)

En cas de rappel individuel, le pavillon « X » restera envoyé jusqu'à ce que tous les bateaux OCS soient revenus entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, mais pas plus de 15mn après le signal de départ. Ceci modifie la RCV 29.1.

11. Arrivée

11.1 Ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le **Fort Chavagnac** et le **feu du fort de l'ouest**.

13. Temps limite

La ligne d'arrivée sera fermée à 15H00 (TU+2) **le Vendredi 15 Juillet 2022**.

16. Sécurité

16.4 Émargement au départ (sous la tente organisation) **de 8H à 11H**

16.5 Émargement à l'arrivée (sous la tente organisation) : **jusqu'à 16H (les bateaux qui ne pourraient pas émarger avant 16H doivent appeler la Direction de Course)**.

21. Remise des Prix

Une remise des prix du Prologue LE DRHEAM-TROPHY aura lieu le vendredi 15 juillet 2022 à 19h30 dans le Parc Emmanuel LIAIS à Cherbourg-en-Cotentin (accès au bout de la rue de l'Onglet, en face du port). Cette cérémonie sera réalisée dans le cadre d'un cocktail dinatoire des skippers offert par la Mairie.

Compte tenu des contraintes logistiques, le nombre de places est limité à une personne par bateau.

Fait le 9 Juillet 2022

Hervé GAUTIER, Directeur de Course